

**LOCATAIRES, SQUATTERS,
SANS-LOGIS:**

LA LOI "KASBARIAN" NOUS PROMET

**LA RUE
OU LA
PRISON !**

PEINE DE 3 ANS:

- × SI NOUS RESTONS APRÈS
LE JUGEMENT D'EXPULSION**
- × SI NOUS OCCUPONS
UN BÂTIMENT VIDE**

*Se loger n'est pas un crime
c'est un droit !*

**MANIF SAMEDI 28 JANVIER
14H À BASTILLE**

SELOGERNESTPASUNCRIME.ORG



SE LOGER N'EST PAS UN CRIME, C'EST UN DROIT !

La proposition de loi de « Renaissance » votée par LR et le RN à l'Assemblée le 2 décembre, envoie en prison ou à la rue, les sans logis squatteurs de logements vides et les locataires en précarité :

➔ **Punit à 3 ans de prison et à 45 000€ d'amende:**

- Les squatteurs ou les sans logis, qui occupent un bâtiment ou des logements VIDES, une usine désaffectée, des bureaux vacants ... l'occupation de la résidence principale ou secondaire de petits propriétaires est déjà réprimée.
- Les locataires, y compris HLM, dont le bail a été résilié, pour retard de loyer ou de charges, congé vente ou reprise, bail mobilité ou bail étudiant
- Les personnes sans bail : hébergées, victimes de marchands de sommeil, conjointes ...
- Les accédant.e.s à la propriété surendettés, qui perdent leur titre de propriété, ainsi que les petits commerçant.e.s et artisan.e.s dont le bail est résilié
- Et même les grévistes occupant leur lieu de travail et les piquets de grève ...

➔ **Accélère les procédures d'expulsion en réduisant tous les délais, limitant les possibilités pour les locataires en impayé de se maintenir dans le logement en remboursant leur dette, et menace de la prison les locataires qui refusent de se jeter à la rue d'eux-même.**

Les profits tirés du logement cher sur notre dos n'ont jamais été aussi importants, comme le nombre de logements et immeubles entiers laissés vides pour spéculer. Le nombre de familles mal logées, sans logis ou menacées d'expulsion explose, tandis qu'il faut choisir entre manger, se chauffer et payer son loyer. Cette loi est faite pour la spéculation, les riches et les groupes financiers

La Loi Kasbarian-Bergé c'est la prison ou la rue!

Sans-logis, locataires, squatteur.se.s, femmes et familles en précarité, salarié.e.s, chômeur.se.s, étudiant.e.s, précaires, ou organisations qui les défendent. **Unissons nous et mobilisons nous avant le passage de la loi au Sénat, fin janvier!**

Se loger est un besoin et un droit fondamental !

AG de mobilisation

jeudi 5 JANVIER à 19H

Bourse du travail, 29 Bvd du Temple 75011 PARIS

28 JANVIER dans toute la FRANCE